



**CR REUNION DU
COMITE
DIRECTEUR**

28/06/2017

Version Publique



Historique des versions

Date	Version	Auteur	Action	Commentaire
28/06/2017	V1.0	Cécile Gobe	Rédaction	









Sommaire

1	LISTE DES PRESENTS	1
2	ELECTIONS	1
3	INSCRIPTIONS	1
3.1	INSCRIPTIONS INFORMATISEES	1
3.2	COUT DES ADHESIONS	1
3.3	FORMULES DES ENTRAINEMENTS	2
4	DIRECTION DES SPORTS / GARDIENS	2
5	30EME TIA	2
6	ARBITRES	2



1 LISTE DES PRESENTS

 Pierre Manuguerra
 Gilles Dossetto
 Cécile Gobe
 Véronique Deneuille
 Nicolas Duperret
 Murali Billon

 Claire Sahut
 Elsa Wender
 Nicolas Paris
 Marielle Binet
 Gildas Lemaitre

Personne(s) absente(s) :

 Philippe Ricard
 Nathalie Molines
 Laurent Mille
 Vanessa Delaizir

2 ELECTIONS

Clémentine Gaccio est démissionnaire du comité directeur.



Le bureau reste identique à l'année dernière sauf Elsa Wender qui n'est plus au poste de Secrétaire et reste un membre du comité directeur. Le poste de secrétaire est attribué à Cécile Gobe.

Voté à l'unanimité.

3 INSCRIPTIONS

3.1 INSCRIPTIONS INFORMATISEES


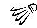
Deux possibilités d'informatiser les inscriptions :

-  Soit avec E-Cotiz : en lien direct avec Poona avec le formulaire d'inscription intégré directement. Pas de coup de licence 3% de transaction bancaire.
-  Avec Comiti-sport : proposé par l'AUC mais 500€ /an payé par l'AUC pour les licences. Puis 2,5% de transaction bancaire.

Nicolas Paris et Cécile Gobe s'occupent de comparer les deux solutions et ce qui est envisageable rapidement pour un lancement sur la saison 2017/2018. Si aucune des solutions n'est possible, les outils de la saison dernière seront réutilisés.

Dans le cadre de l'informatisation, il faut voir si l'attestation sur l'honneur et le questionnaire officiel doivent être imprimés ou peuvent être formalisés dans les plateformes en ligne.

La fiche d'inscription doit être modifiée :

-  Pour la version papier : enlever les sections sur les interclubs, le bénévolat, et les t-shirts.
-  Pour la version informatisée : il faut garder ces 3 sections afin de pouvoir les exploiter.

3.2 COUT DES ADHESIONS

Le coût d'adhésion lors de la saison 2016/2017 était de 170€ pour les loisirs et 215€ pour les compétiteurs.

L'année dernière, l'augmentation des frais de la fédération avait été votée pour être répartie sur 2 ans (avec 5€ par an). Il y a donc pour cette année la deuxième augmentation de 5€. A cela s'ajoute les frais de la plateforme d'inscription en ligne (environ 6€ par inscription) et les taxes de la ligue liées à l'organisation de compétitions.



Il a donc été décidé d'augmenter cette année de 5€ les licences loisirs et de 10€ les licences compétiteurs : **soit 175€ pour les loisirs et 225€ pour les compétiteurs.**

Il faut indiquer la décomposition des frais explicitement pour informations aux adhérents sur la fiche d'inscription et les plaquettes du club.

3.3 FORMULES DES ENTRAÎNEMENTS

Les horaires et découpages des entraînements adultes ne changent pas. Il n'y aura également pas de changement pour les entraînements jeunes.

4 DIRECTION DES SPORTS / GARDIENS

Réunion avec le directeur de sport et le responsable du gymnase (Franck) suite aux différents problèmes de gestion du gymnase. Ils ont décidé que le service des sports n'avait plus à nettoyer l'étage, qui est « à l'AUC Badminton ».

Le club a le droit à l'autonomie (c'est une négociation directe avec le directeur des sports).

Franck et les gardiens ont « autorisé » des SDF à prendre la douche dans le gymnase. Ils n'ont pas à être dans le gymnase sans la présence des gardiens. Dans ce cas il faut prévenir l'astreinte des structures municipales (numéro dans le bureau du gardien).

Proposition potentielle à faire au service des sports par Pierre : embaucher une société externe pour le ménage et que les clubs s'autogèrent pour ouvrir et fermer le gymnase.

5 30EME TIA

Jérôme Musial sera l'interlocuteur entre le CD et les présidents du 30^{ème} TIA (Hervé ; Elise R. ; Elise N.).

6 ARBITRES

David Villeger sera arbitre pour le Top 12, et Gilles pour l'équipe N2 l'année prochaine (prioritaire car étant au club). Dans le cas où il ne serait pas disponible il faudra faire une demande pour faire intervenir un arbitre extérieur au club. Pierre et Loïc sont engagés pour la régionale (Loïc uniquement pour la R1 car il n'a pas encore son diplôme).

Changement de règlement : à partir de la saison prochaine, une personne ayant le SOC ainsi qu'une formation d'un weekend Juge-Arbitre pourra être JA (plus besoin d'être Arbitre).